

(12) DEMANDE INTERNATIONALE PUBLIÉE EN VERTU DU TRAITÉ DE COOPÉRATION
EN MATIÈRE DE BREVETS (PCT)

(19) Organisation Mondiale de la Propriété
Intellectuelle
Bureau international



(43) Date de la publication internationale
11 juin 2009 (11.06.2009)

PCT

(10) Numéro de publication internationale
WO 2009/070899 A1

(51) Classification internationale des brevets :
A41D 1/00 (2006.01) A41D 1/02 (2006.01)
A41D 3/00 (2006.01) A41D 27/20 (2006.01)

(21) Numéro de la demande internationale :
PCT/CH2007/000610

(22) Date de dépôt international :
4 décembre 2007 (04.12.2007)

(25) Langue de dépôt : français

(26) Langue de publication : français

(71) Déposant et

(72) Inventeur : BELAYAT, Nadir [CH/CH]; Rue du Doubs
139, CH-2300 La Chaux-de-Fonds (CH).

(74) Mandataire : NORTH, Mathieu; Rue du Seyon 2, CP
2751, CH-2001 Neuchâtel (CH).

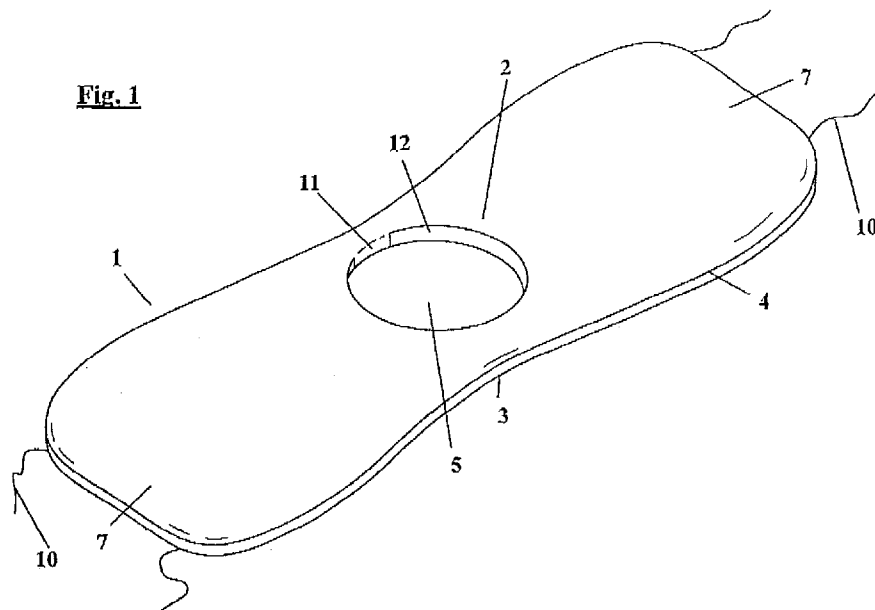
(81) États désignés (sauf indication contraire, pour tout titre de protection nationale disponible) : AE, AG, AL, AM, AT, AU, AZ, BA, BB, BG, BH, BR, BW, BY, BZ, CA, CH, CN, CO, CR, CU, CZ, DE, DK, DM, DO, DZ, EC, EE, EG, ES, FI, GB, GD, GE, GH, GM, GT, HN, HR, HU, ID, IL, IN, IS, JP, KE, KG, KM, KN, KP, KR, KZ, LA, LC, LK, LR, LS, LT, LU, LY, MA, MD, ME, MG, MK, MN, MW, MX, MY, MZ, NA, NG, NI, NO, NZ, OM, PG, PH, PL, PT, RO, RS, RU, SC, SD, SE, SG, SK, SL, SM, SV, SY, TJ, TM, TN, TR, TT, TZ, UA, UG, US, UZ, VC, VN, ZA, ZM, ZW.

(84) États désignés (sauf indication contraire, pour tout titre de protection régionale disponible) : ARIPO (BW, GH, GM, KE, LS, MW, MZ, NA, SD, SL, SZ, TZ, UG, ZM, ZW), eurasién (AM, AZ, BY, KG, KZ, MD, RU, TJ, TM), européen (AT, BE, BG, CH, CY, CZ, DE, DK, EE, ES, FI, FR, GB, GR, HU, IE, IS, IT, LT, LU, LV, MC, MT, NL, PL, PT, RO, SE, SI, SK, TR), OAPI (BF, BJ, CF, CG, CI, CM, GA, GN, GQ, GW, ML, MR, NE, SN, TD, TG).

Publiée :
— avec rapport de recherche internationale

(54) Title: ARTICLE OF CLOTHING COMBINED WITH ONE OR MORE BAGS

(54) Titre : PIÈCE DE VÊTEMENT COMBINÉE AVEC UN OU PLUSIEURS SACS



(57) Abstract: This article of clothing combined with at least one bag comprises two walls (2, 3) superimposed on each other and joined around their outer edge(s) (4) by a seam. The two walls each have an opening (5) that can be superimposed on the other for the wearer's head (6) to pass through. The article of clothing is of oblong shape, and the openings (5) are equidistant from the ends. A pouch (7) is formed in each end. Objects can be placed in each of these pouches through the slot (12) formed between the two walls. The wearer can use the article of clothing as a scarf and simultaneously as a bag. When the wearer passes his head through the openings (5), he can fill both pouches (7). One of the pouches can be placed on the chest and the other on the back to balance the weights.

[Suite sur la page suivante]

WO 2009/070899 A1



(57) Abrégé : Cette pièce de vêtement combinée avec au moins un sac comprend deux parois (2, 3) superposées l'une à l'autre et jointes par leur/s bord/s extérieur/s (4) au moyen d'une couture. Les deux parois présentent chacune une ouverture (5) superposable à l'autre et permettant le passage de la tête (6) d'un utilisateur. La pièce de vêtement a une forme oblongue, et les ouvertures (5) sont placées à égale distance des extrémités. A l'intérieur de chaque extrémité est formée une poche (7). Des objets peuvent être introduits dans chacune de ces poches par la fente (12) ménagée entre les deux parois. L'utilisateur peut utiliser la pièce de vêtement comme écharpe en même temps que comme sac. Lorsque l'utilisateur passe la tête dans les ouvertures (5), il peut remplir les deux poches (7). L'une des poches peut être placée sur la poitrine et l'autre dans le dos, de façon à équilibrer les poids.

5 **PIECE DE VÊTEMENT COMBINÉE AVEC UN OU PLUSIEURS**
SACS

10 Domaine technique

15 La présente invention a trait aux pièces de vêtements telles que des écharpes, qui sont combinées avec des sacs. Cette combinaison permet à l'utilisateur d'utiliser l'objet en question de plusieurs manières, que ce soit comme écharpe, couvre-chef, foulard, sac à provisions, porte-monnaie, ou tout autre usage de ce type, l'utilisation à titre de vêtement pouvant dans plusieurs cas avoir lieu en même temps que l'utilisation comme sac.

20 Technique antérieure

On connaît déjà quelques pièces de vêtements, comme des foulards, qui présentent une poche apte à receler divers objets.

25 Ainsi, le brevet US 3,260,292 Costello présente un foulard triangulaire formé de deux couches superposées, ces deux couches étant jointes l'une à l'autre sur deux des côtés du triangle, les bords des deux couches sur le troisième côté restant libres et pouvant ainsi être écartés pour introduire des objets dans la poche ainsi formée. Le foulard peut être mis autour du cou, mis autour de la tête ou noué autour du bras pour former un sac à provisions. Des objets
30 peuvent être transportés ainsi, et le foulard peut être porté comme pièce de vêtement en même temps qu'il sert de sac, pourvu que les objets transportés ne soient pas trop volumineux.

35 Le brevet US 2,122,171 Alexander montre un sac sous forme de poche qui peut être fermé par une fermeture à glissière et qui peut également servir de couvre-chef. Cependant, cette technique ne permet pas d'utiliser

simultanément l'objet comme couvre-chef et comme sac. Une fois placé sur la tête, il ne peut pas être utilisé comme sac.

5 S'il est vrai que la technique proposée par le brevet US 3,260,292 Costello permet de transporter des objets tout en utilisant le sac en question comme foulard ou comme écharpe, les objets en question ne peuvent guère être très pesants ou volumineux. De plus, le poids se concentre toujours en un seul point, et il n'est pas possible d'assurer un équilibre de part et d'autre du corps avec un tel dispositif.

10

La présente invention vise à fournir une pièce de vêtement combinée avec un ou plusieurs sacs et qui permettent justement d'atteindre un tel équilibre, et autorisent une utilisation simultanée du dispositif aussi bien comme pièce de vêtement que comme sac.

15

Exposé de l'invention

20 Dans sa forme générale, la pièce de vêtement objet de l'invention est combinée avec au moins un sac, et est constituée d'au moins une feuille souple, la ou les feuilles souples formant au moins deux parois superposées et jointes l'une à l'autre par leurs bords, les deux parois présentant chacune au moins une ouverture superposable à l'autre ouverture et étant apte au passage de la tête d'un usager, au moins une partie de la pièce de vêtement située sur le bord de ladite pièce constituant au moins une poche apte à contenir un ou

25 plusieurs objets.

Dans une première forme particulière d'exécution de l'invention, la pièce de vêtement combinée avec un sac est constituée d'une feuille souple qui est au moins partiellement faite de matériaux textiles.

30

Dans une deuxième forme particulière d'exécution, applicable à la première forme d'exécution particulière, la ou les feuilles souples qui constituent ladite pièce est au moins partiellement en matériau(x) tricoté(s).

35 Dans une troisième forme d'exécution particulière de l'invention, applicable aux formes précédentes, la pièce de vêtement combinée avec un sac selon

l'invention a une forme oblongue et comprend au moins deux poches, chacune desdites poches étant placée à une extrémité de ladite pièce de vêtement oblongue.

5 Dans une quatrième forme d'exécution de l'invention, applicable à la précédente forme, les deux ouvertures superposables sont placées à distance sensiblement égale de chacune des extrémités de la pièce de vêtement.

10 Dans une cinquième forme d'exécution particulière de l'invention, applicable à toutes les précédentes formes, le bord d'au moins une des ouvertures superposables présente un col.

15 Dans une sixième forme d'exécution particulière de l'invention, applicable à toutes les formes précédentes, le bord d'au moins une des ouvertures superposables est surmonté d'un couvre-chef.

20 Dans une septième forme d'exécution particulière de l'invention, applicable à toutes les formes précédentes, la pièce de vêtement combinée avec un sac selon l'invention présente au moins un aimant.

25 Dans une huitième forme d'exécution particulière de l'invention, applicable à toutes les formes précédentes, le bord d'au moins une des ouvertures superposables est muni d'au moins un lacet permettant de resserrer ladite ouverture.

30 Dans une neuvième forme d'exécution particulière de l'invention, applicable à toutes les formes précédentes, la pièce de vêtement combinée avec un sac selon l'invention comprend des lacets placés à l'extérieur et aptes à être noués les uns aux autres.

Description sommaire des dessins

35 La figure 1 est une vue en perspective cavalière d'une pièce de vêtement combinée avec un sac selon l'invention, dans sa forme d'exécution préférée.

La figure 2 est une vue d'un personnage représenté schématiquement et portant autour du cou une pièce de vêtement combinée avec un sac dans la forme d'exécution de la figure 1.

5 La figure 3 est une vue semblable à celle de la figure 2, mais dans laquelle un col est placé sur les bords de l'ouverture par laquelle émerge la tête du personnage.

10 La figure 4 est une vue semblable à celle des figures 2 et 3, mais dans laquelle la tête du personnage qui porte la pièce de vêtement combinée avec un sac selon l'invention est habillée d'une cagoule attachée aux bords de l'ouverture pratiquée dans la pièce de vêtement selon l'invention.

Meilleure manière de réaliser l'invention

15 La meilleure forme d'exécution de la pièce de vêtement combinée avec un sac selon l'invention est celle qui est représentée dans les dessins.

20 La forme d'exécution représentée dans les dessins est la troisième forme d'exécution particulière et les formes d'exécution suivantes.

25 La pièce de vêtement présente deux parois 2 et 3, faites d'une feuille souple, et jointes par leur bord extérieur 4. La feuille souple est faite de préférence de tissu, et la jointure des parois est assurée, par exemple, par une couture. Au centre, à égale distance entre les deux extrémités, chaque paroi est percée d'une ouverture 5. Ces deux ouvertures sont superposables. Dans la forme d'exécution présentée à la figure 1, les deux ouvertures sont jointes par une bande de tissu 11 qui est placée latéralement. Cette pièce de tissu 11 laisse libre une fente 12 par laquelle l'utilisateur peut introduire les objets qu'il compte
30 placer à l'intérieur de l'une ou l'autre des deux poches 7 formées aux deux extrémités de la pièce de vêtement. Dans le cas présent, chacune des deux poches 7 forme un seul espace non divisé. Il est cependant possible de subdiviser chacune de ces poches en plusieurs alvéoles, par exemple au moyen de coutures joignant les deux parois dans le sens de la longueur sur
35 une certaine distance.

Bien entendu, la possibilité existe de former les deux parois 2 et 3 d'une seule pièce, par exemple sous la forme d'un tube que l'on peut fermer à ses deux extrémités et que l'on peut percer en son centre des deux ouvertures 5.

5 De même, il n'est pas indispensable que la pièce de tissu 11 relie les bords des deux ouvertures 5, mais cela peut être utile.

10 Dans la forme d'exécution présentée ici, des lacets 10 sont montrés, qui sont attachés aux deux extrémités de la pièce de vêtement. Ces lacets peuvent servir, par exemple, à nouer la pièce de vêtement autour de la taille, ou autour de la tête.

15 Comme cela est représenté dans la figure 2, les ouvertures 5 permettent à l'utilisateur d'y passer la tête et de répartir le poids des objets placés dans les deux poches 7 sur sa poitrine et dans son dos. De la sorte, l'utilisateur peut, d'une part, garder les mains libres pour toute activité, et, d'autre part, équilibrer les poids de la manière la plus agréable pour lui. Il est également possible de placer les deux poches sur les côtés.

20 La figure 3 montre une forme d'exécution dans laquelle le bord de l'une des deux ouvertures 5 est pourvu d'un col qui enserre le cou de l'utilisateur.

De même la figure 4 présente une cagoule fixée sur le bord de l'une des deux ouvertures.

25 Dans ces deux formes d'exécution, la fente 12 ménagée entre les deux parois 2 et 3, et qui permet l'introduction d'objets dans les poches 7, peut être sous cachée par le col ou la cagoule, auquel cas ce dernier élément est attaché au/x bord/s de la paroi supérieure 2, soit apparente, auquel cas ce dernier élément est fixé aux bords de l'ouverture pratiquée dans la paroi inférieure 3.

30 Il a été mentionné la possibilité d'utiliser des aimants placés à divers endroits de l'une ou l'autre des parois, et par exemple aux extrémités. Cette forme d'exécution n'est pas représentée dans les dessins. Elle permet de fermer la pièce de vêtement sur elle-même pour la fixer sur l'une ou l'autre partie du

corps, ou de la placer sur une paroi métallique, par exemple sur celle d'un réfrigérateur.

5 De même, il est possible de munir l'une ou l'autre des ouvertures 5 d'un ou plusieurs lacets placés sur les bords de l'ouverture et permettant de resserrer les bords de l'ouverture autour du cou de l'utilisateur.

10 Si la forme d'exécution préférée présente une forme oblongue et deux poches 7, rien n'empêche d'envisager d'autres formes, par exemple une forme en croix dans laquelle il y aurait quatre poches plutôt que deux.

Il est également possible de munir l'une ou l'autre des poches 7 d'ouvertures supplémentaires que l'on peut fermer au moyen de fermetures à glissière, de velcro ou de lacets.

15

Possibilités d'application industrielle

20 L'invention est utilisable comme pièce de vêtement combinée avec un sac ; cet objet peut être utilisé quotidiennement à des fins diverses et permet notamment le transport de divers objets d'une manière équilibrée et qui laisse les mains libres.

25

30

35

REVENDICATIONS

1. Pièce de vêtement combinée avec au moins un sac, constituée d'au moins une
feuille souple (1) caractérisée en ce que la ou les feuilles souples forment au
5 moins deux parois (2, 3) superposées et jointes l'une à l'autre par leur/s
bord/s (4), les deux parois présentant chacune au moins une ouverture (5)
superposable l'une à l'autre et étant apte au passage de la tête (6) d'un usager,
au moins une partie située sur le bord de ladite pièce constituant au moins une
poche (7) apte à contenir un ou plusieurs objets.
10
2. Pièce de vêtement combinée avec au moins un sac selon la revendication 1,
caractérisée en ce que la feuille souple (1) est au moins partiellement en
matériau textile.
- 15 3. Pièce de vêtement combinée avec au moins un sac selon la revendication 2,
caractérisée en ce que la feuille souple (1) est au moins partiellement en
matériau tricoté.
- 20 4. Pièce de vêtement combinée avec au moins un sac selon l'une des
revendications 1 à 3, caractérisée en ce qu'elle a une forme oblongue et en ce
qu'elle comprend au moins deux poches (7), chacune desdites poches étant
placée à une extrémité de ladite pièce de vêtement oblongue.
- 25 5. Pièce de vêtement combinée avec au moins un sac selon la revendication 4,
caractérisée en ce que les deux ouvertures superposables (5) sont placées à
une distance sensiblement égale de chacune des deux extrémités de ladite
pièce de vêtement combinée avec au moins un sac.
- 30 6. Pièce de vêtement combinée avec au moins un sac selon l'une des
revendications 1 à 5, caractérisée en ce que le bord d'au moins une des
ouvertures superposables (5) présente un col (8).
- 35 7. Pièce de vêtement combinée avec au moins un sac selon l'une des
revendications 1 à 6, caractérisée en ce que le bord d'au moins une des
ouvertures superposables (5) est surmonté d'un couvre-chef (9).

8. Pièce de vêtement combinée avec au moins un sac selon l'une des revendications 1 à 7, caractérisée en ce qu'elle présente au moins un aimant.
- 5 9. Pièce de vêtement combinée avec au moins un sac selon l'une des revendications 1 à 8, caractérisée en ce que le bord d'au moins une des ouvertures (5) est muni d'au moins un lacet permettant de resserrer ladite ouverture.
- 10 10. Pièce de vêtement combinée avec au moins un sac selon l'une des revendications 1 à 9, caractérisée en ce qu'elle comprend des lacets (10) placés à l'extérieur et aptes à être noués les uns aux autres.

15

20

25

30

35

1 / 1

Fig. 1

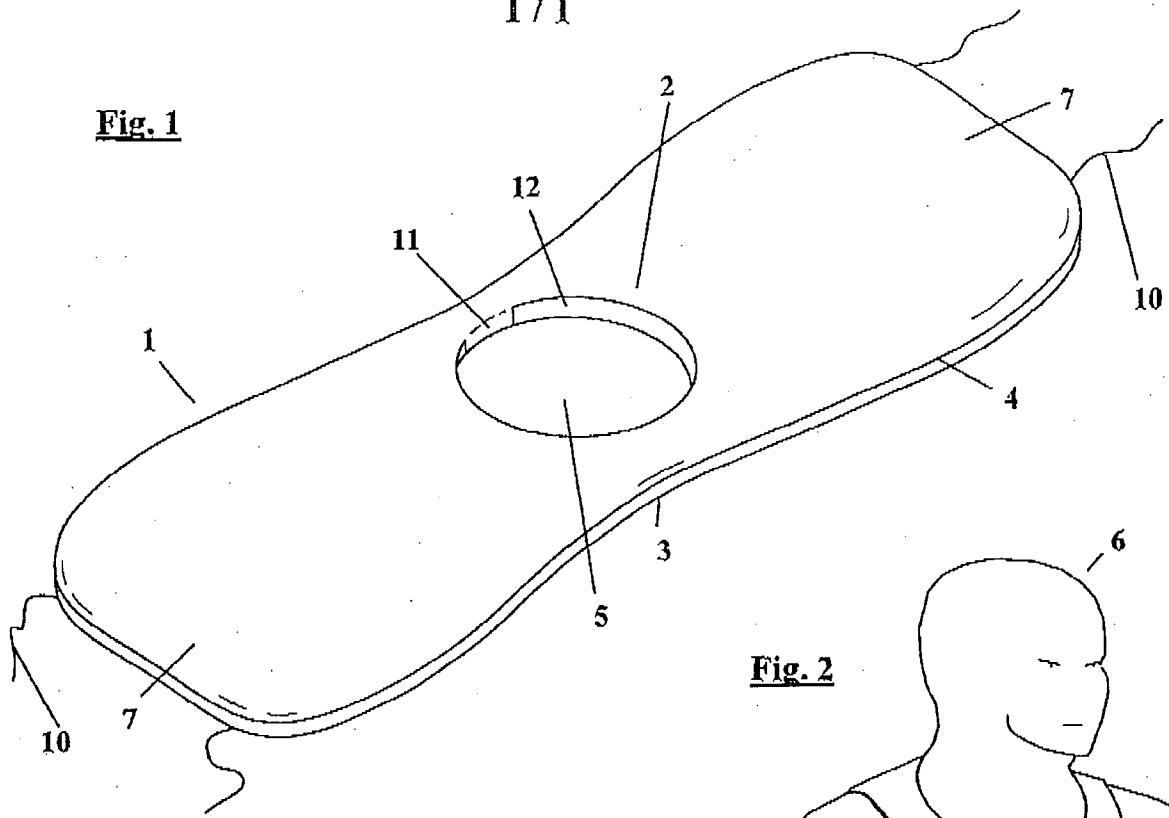


Fig. 2

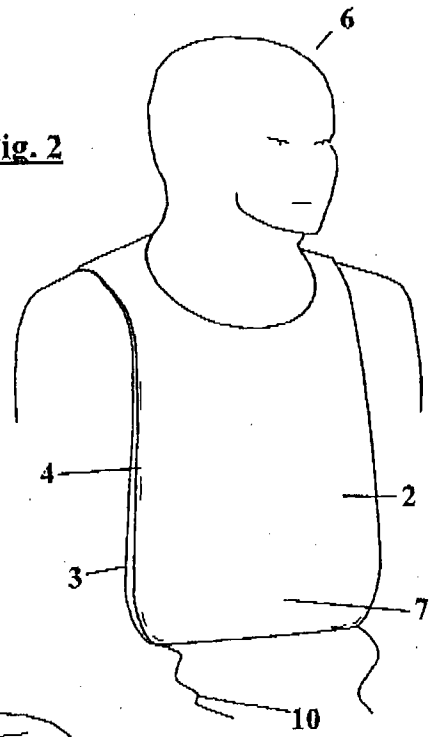


Fig. 3

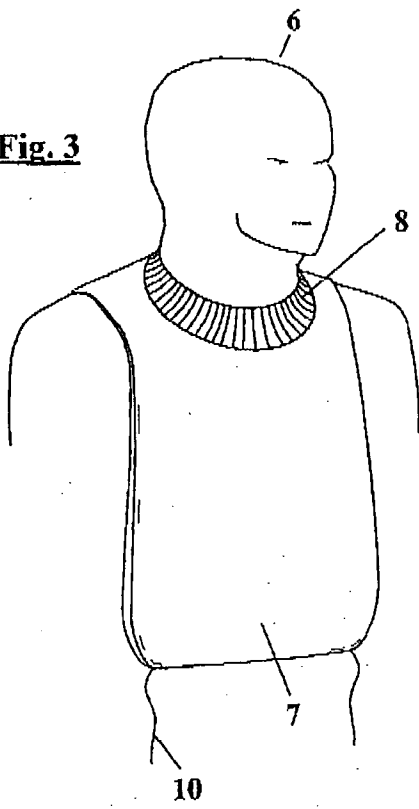
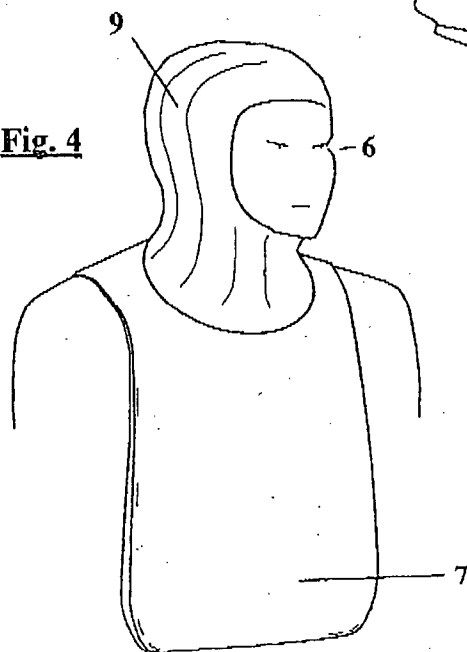


Fig. 4



INTERNATIONAL SEARCH REPORT

International application No
PCT/CH2007/000610

A: CLASSIFICATION OF SUBJECT MATTER INV. A41D1/00 A41D3/00 A41D1/02 A41D27/20				
According to International Patent Classification (IPC) or to both national classification and IPC				
B. FIELDS SEARCHED				
Minimum documentation searched (classification system followed by classification symbols) A41D				
Documentation searched other than minimum documentation to the extent that such documents are included in the fields searched				
Electronic data base consulted during the international search (name of data base and, where practical, search terms used) EPO-Internal				
C. DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT				
Category*	Citation of document, with indication, where appropriate, of the relevant passages	Relevant to claim No.		
X A A A	DE 35 21 813 A1 (HEINRICH VORNDAMME OHG [DE]) 2 January 1987 (1987-01-02) column 4, line 29 - column 6, line 20; figure 1 ----- FR 2 534 783 A (COETLOGON YANN DE [FR]) 27 April 1984 (1984-04-27) page 2, line 10 - page 3, line 30; figures 1-5 ----- US 5 787 504 A (WU JIAO-YIH [TW]) 4 August 1998 (1998-08-04) column 2, line 3 - column 3, line 6; figures 1-3 ----- -/--	1, 2, 4 3, 5-10 1-10 1-10		
<input checked="" type="checkbox"/> Further documents are listed in the continuation of Box C. <input checked="" type="checkbox"/> See patent family annex.				
* Special categories of cited documents :				
<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; border: none; vertical-align: top;"> *A* document defining the general state of the art which is not considered to be of particular relevance *E* earlier document but published on or after the international filing date *L* document which may throw doubts on priority claim(s) or which is cited to establish the publication date of another citation or other special reason (as specified) *O* document referring to an oral disclosure, use, exhibition or other means *P* document published prior to the international filing date but later than the priority date claimed </td> <td style="width: 50%; border: none; vertical-align: top;"> *T* later document published after the international filing date or priority date and not in conflict with the application but cited to understand the principle or theory underlying the invention *X* document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered novel or cannot be considered to involve an inventive step when the document is taken alone *Y* document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered to involve an inventive step when the document is combined with one or more other such documents, such combination being obvious to a person skilled in the art. *&* document member of the same patent family </td> </tr> </table>			*A* document defining the general state of the art which is not considered to be of particular relevance *E* earlier document but published on or after the international filing date *L* document which may throw doubts on priority claim(s) or which is cited to establish the publication date of another citation or other special reason (as specified) *O* document referring to an oral disclosure, use, exhibition or other means *P* document published prior to the international filing date but later than the priority date claimed	*T* later document published after the international filing date or priority date and not in conflict with the application but cited to understand the principle or theory underlying the invention *X* document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered novel or cannot be considered to involve an inventive step when the document is taken alone *Y* document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered to involve an inventive step when the document is combined with one or more other such documents, such combination being obvious to a person skilled in the art. *&* document member of the same patent family
A document defining the general state of the art which is not considered to be of particular relevance *E* earlier document but published on or after the international filing date *L* document which may throw doubts on priority claim(s) or which is cited to establish the publication date of another citation or other special reason (as specified) *O* document referring to an oral disclosure, use, exhibition or other means *P* document published prior to the international filing date but later than the priority date claimed	*T* later document published after the international filing date or priority date and not in conflict with the application but cited to understand the principle or theory underlying the invention *X* document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered novel or cannot be considered to involve an inventive step when the document is taken alone *Y* document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered to involve an inventive step when the document is combined with one or more other such documents, such combination being obvious to a person skilled in the art. *&* document member of the same patent family			
Date of the actual completion of the international search <p style="text-align: center;">5 août 2008</p>	Date of mailing of the international search report <p style="text-align: center;">13/08/2008</p>			
Name and mailing address of the ISA/ European Patent Office, P.B. 5818 Patentlaan 2 NL - 2280 HV Rijswijk Tel. (+31-70) 340-2040, Tx. 31 651 epo nl, Fax: (+31-70) 340-3016	Authorized officer <p style="text-align: center;">Herry-Martin, D</p>			

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

International application No

PCT/CH2007/000610

C(Continuation). DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT		
Category*	Citation of document, with indication, where appropriate, of the relevant passages	Relevant to claim No.
A	US 6 073 268 A (ZIEGLER CHAD E [US] ET AL) 13 June 2000 (2000-06-13) column 3, line 49 - column 6, line 14; figures 1-14 -----	1-10
A	US 6 564 388 B1 (POSTON ODY MERLIN [US]) 20 May 2003 (2003-05-20) column 2, line 49 - column 4, line 33; figures 1-5 -----	1-10

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

Information on patent family members

International application No

PCT/CH2007/000610

Patent document cited in search report	Publication date	Patent family member(s)	Publication date
DE 3521813	A1	02-01-1987	NONE
FR 2534783	A	27-04-1984	NONE
US 5787504	A	04-08-1998	NONE
US 6073268	A	13-06-2000	NONE
US 6564388	B1	20-05-2003	NONE

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Demande internationale n°

PCT/CH2007/000610

A. CLASSEMENT DE L'OBJET DE LA DEMANDE INV. A41D1/00 A41D3/00 A41D1/02 A41D27/20		
Selon la classification internationale des brevets (CIB) ou à la fois selon la classification nationale et la CIB		
B. DOMAINES SUR LESQUELS LA RECHERCHE A PORTE		
Documentation minimale consultée (système de classification suivi des symboles de classement) A41D		
Documentation consultée autre que la documentation minimale dans la mesure où ces documents relèvent des domaines sur lesquels a porté la recherche		
Base de données électronique consultée au cours de la recherche internationale (nom de la base de données, et si cela est réalisable, termes de recherche utilisés) EPO-Internal		
C. DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS		
Catégorie*	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents	no. des revendications visées
X	DE 35 21 813 A1 (HEINRICH VORNDAMME OHG [DE]) 2 janvier 1987 (1987-01-02)	1,2,4
A	colonne 4, ligne 29 - colonne 6, ligne 20; figure 1	3,5-10
A	FR 2 534 783 A (COETLOGON YANN DE [FR]) 27 avril 1984 (1984-04-27)	1-10
A	page 2, ligne 10 - page 3, ligne 30; figures 1-5	
A	US 5 787 504 A (WU JIAO-YIH [TW]) 4 août 1998 (1998-08-04)	1-10
	colonne 2, ligne 3 - colonne 3, ligne 6; figures 1-3	
	-/--	
<input checked="" type="checkbox"/> Voir la suite, du cadre C pour la fin de la liste des documents <input checked="" type="checkbox"/> Les documents de familles de brevets sont indiqués en annexe		
* Catégories spéciales de documents cités:		
A document définissant l'état général de la technique, non considéré comme particulièrement pertinent *E* document antérieur, mais publié à la date de dépôt international ou après cette date *L* document pouvant jeter un doute sur une revendication de priorité ou cité pour déterminer la date de publication d'une autre citation ou pour une raison spéciale (telle qu'indiquée) *O* document se référant à une divulgation orale, à un usage, à une exposition ou tous autres moyens *P* document publié avant la date de dépôt international, mais postérieurement à la date de priorité revendiquée		*T* document ultérieur publié après la date de dépôt international ou la date de priorité et n'appartenant pas à l'état de la technique pertinent, mais cité pour comprendre le principe ou la théorie constituant la base de l'invention *X* document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme nouvelle ou comme impliquant une activité inventive par rapport au document considéré isolément *Y* document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme impliquant une activité inventive lorsque le document est associé à un ou plusieurs autres documents de même nature, cette combinaison étant évidente pour une personne du métier *&* document qui fait partie de la même famille de brevets
Date à laquelle la recherche internationale a été effectivement achevée 5 août 2008		Date d'expédition du présent rapport de recherche internationale 13/08/2008
Nom et adresse postale de l'administration chargée de la recherche internationale Office Européen des Brevets, P.B. 5818 Patentlaan 2 NL - 2280 HV Rijswijk Tel. (+31-70) 340-2040, Tx. 31 651 epo nl, Fax: (+31-70) 340-3016		Fonctionnaire autorisé Herry-Martin, D

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Demande internationale n°
PCT/CH2007/000610

C(sulte). DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS		
Catégorie*	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents	no. des revendications visées
A	US 6 073 268 A (ZIEGLER CHAD E [US] ET AL) 13 juin 2000 (2000-06-13) colonne 3, ligne 49 - colonne 6, ligne 14; figures 1-14	1-10
A	US 6 564 388 B1 (POSTON ODY MERLIN [US]) 20 mai 2003 (2003-05-20) colonne 2, ligne 49 - colonne 4, ligne 33; figures 1-5	1-10

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Renseignements relatifs aux membres de familles de brevets

Demande internationale n°

PCT/CH2007/000610

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
DE 3521813	A1	02-01-1987	AUCUN	
FR 2534783	A	27-04-1984	AUCUN	
US 5787504	A	04-08-1998	AUCUN	
US 6073268	A	13-06-2000	AUCUN	
US 6564388	B1	20-05-2003	AUCUN	